



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

QUARTIER DISCIPLINAIRE

LA SÉCURITÉ N'EST PAS UNE OPTION

Selon les informations rapportées à **FO Justice**, un détenu au profil particulièrement violent, placé au quartier disciplinaire, aurait bénéficié d'une séance particulière de jeu d'échecs d'environ **45 minutes dans sa cellule, en présence du chef de détention et hors la présence des agents du secteur.**

Face à cette situation pour le moins surprenante, **FO Justice** a immédiatement pris ses responsabilités en se rapprochant de l'officier concerné et de la directrice adjointe afin de vérifier la véracité des faits.

La réponse de nos interlocuteurs est sans ambiguïté : **cette initiative est pleinement assumée et présentée comme une mesure d'apaisement prétendument salubre.**

**BALIVERNES, LA RÉALITÉ EST TOUT AUTRE !
LES INSULTES ET LES TAPAGES PERDURENT !**

Pour **FO Justice**, cette prise de position est **INACCEPTABLE** et bafoue les règles de sécurité les plus élémentaires.

LE QUARTIER DISCIPLINAIRE N'EST NI UN ESPACE DE LOISIRS, NI UN LIEU OÙ LES RÈGLES DE SÉCURITÉ PEUVENT ÊTRE TRANSGRESSÉES AU GRÉ DES CIRCONSTANCES.

Les consignes d'ouverture à 3 agents dont un gradé et de gestion menottée répondent à des impératifs de protection des personnels. Elles ne sauraient être contournées au nom d'une initiative individuelle aussi bien intentionnée soit elle.

Avec un tel agissement vous vous mettez en danger et, plus largement, vous exposez les agents du secteur qui auraient pu être amenés à intervenir le cas échéant.

Que faites-vous de ces consignes de sécurité pour lesquelles vous attendez une stricte application de la part des personnels ?

FO Justice vous encourage notamment à vous référer à la circulaire sur le régime disciplinaire des personnes détenues majeures.

AU QUARTIER DISCIPLINAIRE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ NE SONT PAS FACULTATIVES !

Par cette initiative, la Direction prend notamment le risque de créer un précédent et de susciter des demandes similaires de la part des détenus.

Depuis son arrivée sur l'établissement, le 4 juin 2026, cet individu comptabilise **16 comptes rendus d'incident, avec des agressions répétées et des menaces de mort** notamment envers un officier le 13 août dernier.

Au regard de la répétition des incidents, des risques pour les agents et de **l'aveu d'impuissance** affichée dans la gestion de ce détenu **FO Justice** exige un transfert immédiat vers une structure adaptée.

NOUS NE LAISSERONS PAS S'INSTALLER UN LAXISME SÉCURITAIRE AU DÉTRIMENT DES PERSONNELS !

FO Justice apporte son soutien plein et entier aux agents qui travaillent quotidiennement dans des conditions difficiles confrontés aux insultes, aux menaces et aux comportements violents.

FO Justice appelle Monsieur Le Chef d'Établissement à agir immédiatement, à rappeler les consignes de sécurité sur ce secteur, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les agents.

Face à l'inaction ou à l'absence de réponse adaptée, **FO Justice** se réserve le droit d'envisager toutes les actions nécessaires pour faire entendre la voix des personnels.

LA SÉCURITÉ DES AGENTS N'EST PAS UNE OPTION !

Adresse du Bureau local : 55, route des Genêts - 06130 GRASSE
Mail : fo.ma-grasse@justice.fr - Tel : 04 92 60 37 97

SLP **FO Justice** MA GRASSE
Le : 24 09 2026

